



DELTA+ VERS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**VOUS SOUHAITEZ RÉDUIRE VOS FACTURES D'ÉNERGIE ?
AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE VOS INSTALLATIONS ?
DÉCOUVREZ LES DEUX VOLETS DU DISPOSITIF DELTA + PROPOSÉS PAR ERENA**

ERENA encourage les abonnés à optimiser leurs installations avec le dispositif Delta+ .

1^{er} VOLET

ERENA analyse l'écart de température de l'eau entre l'entrée et la sortie de votre installation. Si cet écart est supérieur à 35°C : vous bénéficiez automatiquement d'une diminution de votre facture. Vous serez informé de votre situation en juin 2025.

Si votre écart de température est inférieur à 35°C, ces travaux contribueront à atteindre cet objectif

2^{ème} VOLET

Vous pouvez déposer une demande d'une aide pour réaliser des travaux d'efficacité énergétique.

COMMENT FAIRE ?



- 1** **Contactez l'équipe ERENA :** rezomee.fr/erena/erena
- 2** **ERENA réalise un diagnostic** - coût de 400 € HT à votre charge - pour établir des préconisations chiffrées d'amélioration de vos installations.
- 3** **Soumettez votre demande** : si votre dossier est sélectionné, vous pourrez bénéficier d'une aide financière pour vos travaux auprès d'ERENA. Une Commission d'attribution analysera votre demande et la possibilité de vous verser une aide.
- 4** **Réalisez vos travaux**, si vous décidez de vous lancer !

Avec Delta+, économisez sur vos factures et financez en partie vos travaux d'optimisation !





DELTA+ VERS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

DES QUESTIONS ?



Comment est calculé l'écart de température ?

L'écart de température est calculé grâce aux données télé-relevées de votre point de livraison du réseau de chaleur pendant la saison de chauffe.

ERENA analyse l'écart de température moyen sur la saison de chauffe (le « delta T° ») entre la température de l'eau à l'entrée et à la sortie de votre installation. Un écart supérieur à 35°C est considéré comme optimal.

À quoi correspond la réduction sur le tarif de vente de la chaleur ?

Le fonctionnement optimal de votre installation permet une diminution de la consommation électrique du réseau de chaleur qui sera répercuté automatiquement sur votre facture via une baisse de 10% du tarif R21.

Comment sont financés les travaux ?

ERENA met à disposition un fond travaux de 50 000 € par an pendant 5 ans.

Comment l'aide financière est-elle attribuée ?

Les abonnés ayant eu recours à un diagnostic technique pourront prétendre à une aide pour la réalisation de tout ou partie des travaux. Ils devront indiquer leur souhait de voir leur dossier étudié par la Commission de Gouvernance, constituée de représentants de Nantes Métropole et d'ERENA, qui répartira l'aide entre les différents dossiers retenus à l'occasion de ces commissions deux fois par an.

